FURY

FUMIGATEUR TOUS INSECTES - 25M2 (10G)



- ✓ Action foudroyante
- ✓ Tue volants, rampants, acariens
- ✓ Protection jusqu'à 65m^3 (25m^2) pour les insectes rampants et 130m^3 (50m^2) pour les insectes volants

INSECTICIDES & ANTINUISIBLES

CARACTÉRISTIQUES

Fury Efficacité max, des solutions insecticides puissantes et techniques pour une action choc et durable.

- Diffuseur insecticide hydro-réactif, facile d'utilisation.
- Au contact de l'eau, le diffuseur libère de fines particules qui se diffusent dans les endroits les plus inaccessibles pour un traitement total.
- Il combat efficacement les insectes parasites des locaux, bois, des moquettes, tentures, tapis, vêtements, etc.
- Protection jusqu'à 65m^3 (25m^2) pour les insectes rampants et 130m^3 (50m^2) pour les insectes volants.
- Composition chimique du produit actif :

Cyphénothrine (CAS n° 39515-40-7) 7,2% (m/m)
Type de produit : TP18
N° de lot et date de péremption : voir sur l'emballage

- Le produit insecticide à large spectre d'action : actif sur les acariens, puces, cafards, blattes, mites, punaises de lit et insectes volants.
- La formulation du produit possède un puissant effet pénétrant.
- Sans combustion et sans gaz propulseur. Ne tâche pas et ne laisse pas de dépôt.

MODE D'EMPLOI

- Fermer portes et fenêtres donnant sur l'extérieur. Ouvrir placards et tiroirs à l'intérieur du local.
- Retirer ou protéger la vaisselle et les aliments. Evacuer les personnes, plantes et animaux du local y compris les poissons (Couvrir les aquariums et terrariums et arrêter la pompe pendant le traitement).
- Placer le fumigateur au centre de la zone à traiter. Après avoir retiré l'opercule, ouvrir la pochette en aluminium contenant la capsule.
- Déposer la capsule au contact de l'eau, face rouge dirigée vers le haut.
- Verser de l'eau dans le gobelet en plastique vide jusqu'au niveau indiqué par des pointillés (1cm environ)

Attention à ne pas dépasser le niveau indiqué.

- Quitter les lieux en refermant la porte. La diffusion intervient après une période de 30 secondes à 1min, ce qui laisse le temps de quitter le local en toute sécurité. Laisser agir 2 heures minimum, 4 heures idéalement.
- Bien aérer pendant 15 minutes avant réintégration des locaux. En cas d'utilisation sur une literie, attendre 6 heures avant réutilisation
- Ne pas utiliser l'emballage vide, éliminer la capsule comme un déchet dangereux (possibilité de le mettre en déchèterie).Le gobelet plastique peut être éliminé avec les ordures ménagères. Respecter la consigne de tri. Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit.

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CODE PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTE	NOMBRE DE COUCHES
FUMIGATEUR TOUS INSECTES – 25M² (10G)	PV00005801	3172350000584	6	18	234	13

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

PROVEN
Service Consommateurs
01. 87 66 66 79
Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu, 92800 Puteaux www.proven.fr

INSECTICIDES & ANTINUISIBLES

DONNÉES RÈGLEMENTAIRES

Fury Efficacité max, des solutions insecticides puissantes et techniques pour une action choc et durable.

Contient : C, C'-AZODI(FORMAMIDE) ; OXYDE DE CALCIUM.

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



DANGER

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

PROVEN
Service Consommateurs
01. 87 66 66 79
Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu,
92800 Puteaux www.proven.fr